



# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE



2014



# SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE.....                      | 3  |
| DROITS DE L'HOMME.....                                 | 5  |
| CONDITIONS DE TRAVAIL.....                             | 13 |
| RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT.....                        | 18 |
| ACHATS RESPONSABLES ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION..... | 27 |
| CONCLUSION.....  | 33 |



## ÉDITO de Philippe Casenave-Péré, Président



*La RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) est un mode de gouvernance, qui met au cœur des activités de l'Entreprise, l'Homme et l'Environnement. Loin d'être en opposition avec la productivité et le développement, elle les favorise en prenant en compte les droits de l'Homme, les conditions de travail, la protection de l'environnement mais aussi l'éthique des affaires.*

*Que ce soit la lutte contre les discriminations, le respect de la santé, la suppression des gaspillages, un management participatif ou des relations d'affaires clarifiées, tout tend à améliorer les performances sociétales et financières de l'entreprise. Des résultats concrets y sont visibles : baisse des accidents du travail, diminution de l'absentéisme, fidélisation des salariés, économies des ressources (papier, énergie...), un coût de traitement des déchets divisé par 10 en 10 ans, des relations d'affaires transparentes et une image valorisée... C'est donc bien une formidable opportunité qui s'offre aux organisations, quelles que soient leur taille et leurs activités.*

*Grâce à l'implication de tous, l'entreprise LEGALLAIS réalise une progression remarquable. Persuadée du bien-fondé de cette démarche, elle partage ses bonnes pratiques à travers ce rapport annuel afin d'encourager tous ses partenaires à se joindre à ce formidable élan sociétal.*

*Je renouvelle donc avec enthousiasme l'engagement de LEGALLAIS pour les principes du pacte mondial de l'ONU pour le Développement Durable.*

Le 15 septembre 2015

*Ph. Casenave-Péré*

# Présentation de l'entreprise

Spécialisée dans la distribution de quincaillerie, de plomberie, d'électricité, d'outillage, de matériel de chantier et d'équipements de protection pour les professionnels du bâtiment, l'entreprise familiale LEGALLAIS opère sur l'ensemble du territoire français ainsi qu'à l'international. De taille intermédiaire avec 750 salariés, elle a ouvert son capital à ses salariés à hauteur d'environ 5 %.



LEGALLAIS (raison sociale)  
SAS (forme juridique)

SIRET : 563 820 489

Code APE : 4674 A

750 salariés

Identification TVA :  
FR 20 563 820 489



1 siège social  
1 centre logistique  
13 points de vente  
en France

CA 2013 : 170 M€  
CA 2014 : 180 M€

Capital social :  
10 209 155 €

Nombre de clients :  
60 000

La politique Qualité et Développement Durable de la société LEGALLAIS repose sur l'engagement fort d'appliquer les 10 principes du pacte mondial de l'ONU pour le Développement Durable. Elle s'appuie également sur les préconisations de la norme ISO 26000 « Responsabilité Sociétale des Entreprises ».

L'entreprise communique largement sur ces engagements, notamment au travers d'un affichage sur l'ensemble de ses sites, grâce à ses sites internet [www.legallais.com](http://www.legallais.com) et [www.legallais-durable.com](http://www.legallais-durable.com), ainsi qu'à l'aide de son réseau intranet et de ses pages [www.facebook.com/GroupeLegallais](https://www.facebook.com/GroupeLegallais) et [www.facebook.com/Legallaisdurable](https://www.facebook.com/Legallaisdurable).

Elle œuvre pour le partage de ces principes au sein de l'entreprise comme dans sa sphère d'influence. Sa politique inclut la protection de l'environnement, la prise en compte de la santé et de la sécurité des salariés, le respect des personnes sans aucune discrimination, la lutte contre la corruption et l'éthique des affaires. L'ensemble des sites est certifié ISO 9001 depuis 2000 et ISO 14001 depuis 2010.

# 125 ans d'histoire

**1889** : Création de LEGALLAIS à Caen (Calvados - France)

**1944** : Destruction de l'entreprise pendant les bombardements lors du débarquement des Alliés en Normandie

**1944 - 1954** : Reconstruction

**1985** : Recentrage des activités vers les professionnels du bâtiment

**1986** : Ouverture du premier point de vente à Rouen (Seine-Maritime)

**1991** : Création du 1<sup>er</sup> catalogue de vente

**1999** : Création du centre de contacts et du site internet d'entreprise

**2000** : 1<sup>ère</sup> certification ISO 9001

**2003** : Inauguration du nouveau siège social à Hérouville Saint-Clair (Calvados)

**2005** : Lancement des produits à la marque LEGALLAIS

**2005** : Construction d'un nouveau centre logistique incluant une installation classée pour la protection de l'environnement à Saint-André-sur-Orne (Calvados)

**2007** : Ouverture de l'actionnariat aux salariés

**2009** : Adhésion au Pacte Mondial de l'ONU pour le Développement Durable

**2010** : 1<sup>ère</sup> certification ISO 14001 pour l'ensemble des sites

**2010** : Création de la Fondation d'entreprise LEGALLAIS

**2014** : Ouverture d'un 13<sup>ième</sup> point de vente à Paris et développement des activités à l'international

## Une entreprise récompensée...

**2010** : 1<sup>er</sup> Trophée du Mécénat d'entreprise remis par le Ministère de l'Ecologie

**2012** : Trophée de la Responsabilité Environnementale « Les Chênes du Grand Ouest » + Prix de l'évolution stratégique catégorie PME "Green Business Awards" + 2<sup>ième</sup> Trophée du Mécénat d'entreprise par le Ministère de l'Ecologie + Oscar du mécénat d'entreprise par Admical pour la Fondation LEGALLAIS

**2013** : Trophée de la Meilleure Stratégie « Commerce Connecté » remis par la Fédération du e-commerce et de la Vente À Distance

**2015** : Trophée de la meilleure action RSE – Achats responsables (Revue Négocier – groupe Moniteur)

# I. Droits de l'Homme



« Nous vivons actuellement une période toute particulière de l'histoire : nos sociétés occidentales ont déjà vécu deux grandes révolutions : le passage de l'oral à l'écrit, puis de l'écrit à l'imprimé. La troisième est tout aussi majeure, c'est celle du passage de l'imprimé aux nouvelles technologies numériques. Chacune de ces révolutions s'est accompagnée de mutations politiques et sociales majeures.

Dans cet univers mouvant, LEGALLAIS se donne pour ambition de construire une entreprise innovante et respectueuse des droits fondamentaux que sont les droits de l'Homme. Nos valeurs fortes sont régulièrement mises en avant : le respect et la confiance partagée pour tous, la bienveillance et la nécessité du parler vrai pour nos managers, l'ambition et l'humilité pour nos directeurs.

C'est dans cet esprit que nous construisons une entreprise véritablement engagée vers un développement durable. Ce rapport illustre parfaitement quelques-unes des composantes principales de notre activité.

Je vous en souhaite une bonne lecture. »

Philippe Nantermoz,  
Directeur Général.

Le respect des droits de l'Homme ne relève pas seulement des gouvernements et des États. Les droits de l'Homme sont tout aussi importants au niveau des individus qu'à celui des organisations qu'ils créent. Dans le cadre de leur engagement vis-à-vis du Pacte Mondial, les entreprises ont l'obligation de faire respecter les droits de l'Homme à la fois sur leur lieu de travail et, plus largement, dans leur sphère d'influence.

En signant le pacte mondial, LEGALLAIS s'est engagé à respecter les droits de l'Homme en étant acteur, en prenant toutes les mesures nécessaires pour éviter les violations ou la complicité dans ces domaines, en respectant les réglementations applicables partout où l'entreprise intervient.

# Actions réalisées par l'entreprise LEGALLAIS

Au-delà des règles de comportement respectueuses, fortement encouragées, de très nombreuses actions sont conduites par l'entreprise LEGALLAIS ainsi que par sa Fondation pour promouvoir les droits de l'Homme. Ces actions à dimensions sportives, culturelles, humanitaires, environnementales... ont pour objet de créer du lien entre les individus, sans aucune discrimination. Elles permettent de promouvoir le bien-être, la santé, l'éducation, la culture, le respect et la solidarité ; tout ce qui constitue le bien-vivre ensemble.

**2014**  
**So14!**  
le Calvados fait date

## LEGALLAIS EST SO14 !

L'année 2014 a été exceptionnelle pour le Calvados à plus d'un titre : organisation d'événements sportifs mondiaux et célébration du 70<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement du 6 juin 1944 en Normandie. Le Conseil Général a souhaité marquer l'événement en proposant une série de manifestations tous les 14 du mois (« 14 » comme l'année 2014 et « 14 » comme le numéro du département du Calvados). En tant qu'entreprise dont l'identité est fortement ancrée dans sa région, LEGALLAIS a souhaité s'associer à ce concept, en organisant des animations, qui ont ponctué le 14 de chaque mois.



**14 janvier** : pour commencer l'année, des opérations galettes des Rois et Reines ont été organisées sur les différents sites LEGALLAIS.

**14 février** : Souriez ! Séance photos en solo, entre collègues ou en équipe en présence d'un photographe professionnel.



**14 mars** : Crêpes Party : un moment de partage pour les salariés.



**14 avril** : Opération Tulipes contre le cancer. 106 bouquets ont été vendus, ce qui a permis de reverser 530 € au centre François Baclesse de Caen pour la recherche contre le cancer.

**14 mai** : « Des chevaux et des Hommes ». Des conférences ont été proposées aux salariés à Hérouville Saint-Clair (siège social) et à Saint-André-sur-Orne (logistique) : le cheval au quotidien et une présentation des JEM (Jeux Équestres Mondiaux).

**14 juin** : 208 participants aux courses « Les Courants de la Liberté » à Caen (Rochambelle, 10km, semi-marathon, marathon et rollers). Une partie du montant des inscriptions (prises en charge par l'entreprise) a été reversée à la lutte contre le cancer du sein.



**14 août** : So Swing ! Des places ont été remises aux salariés pour une soirée Big Band au Zénith de Caen avec The Glenn Ambassadors qui reprenaient les meilleurs morceaux de Glenn Miller.

**14 septembre** : Un ancien joueur de kayak-polo et membre de l'organisation des mondiaux de kayak-polo est venu présenter ce sport et les championnats du monde qui se sont déroulés en septembre 2014 à Thury-Harcourt (Calvados).

**14 octobre** : Un professeur d'histoire et correspondant de presse a raconté aux salariés l'incroyable histoire des enfants juifs cachés de Savigny-Le-Vieux (Manche) pendant la Seconde Guerre Mondiale.



**14 novembre** : Des salariés ont apporté des spécialités normandes (gâteaux, crêpes, biscuits) pour un moment d'échanges et de convivialité autour d'un « p'tit déj normand. »

## UNE ENTREPRISE DURABLE... DEPUIS 125 ANS

**Le 22 décembre 2014**, 83 % des salariés ont participé à la soirée de gala organisée au Zénith de Caen pour célébrer les 125 ans de l'entreprise. C'était pour eux une occasion unique de fêter leur entreprise, à laquelle ils sont fiers d'appartenir.

## LE BIEN-ÊTRE CHEZ LEGALLAIS...

### La sophrologie, le Do-In et la réflexologie plantaire

LEGALLAIS s'est associé à la Semaine de la Relation Client, du 3 au 10 octobre 2014, organisée par l'AFRC (Association Française de la Relation Client). Cet événement permet de promouvoir et de mettre en lumière le secteur de la relation client et ses métiers.



Deux journées « bien-être » ont été proposées aux salariés.

Au programme : des ateliers de Do-In (automassages), de sophrologie et de réflexologie plantaire. Ces séances, très appréciées, se sont poursuivies en 2015.

## L'ÉCHANGE CULTUREL, L'ÉPANOUISSEMENT SPIRITUEL : DES VALEURS D'ENTREPRISE...

### Cette année, les artistes, c'est vous !



Les salariés ont participé à la réalisation de la couverture du catalogue 2015 en apportant un ou plusieurs documents évoquant l'histoire et l'actualité de l'entreprise pour recréer l'univers LEGALLAIS.

Ils ont pu ainsi réaliser eux-mêmes la fresque sous forme de collage en collaboration avec la plasticienne DeCaroline. Cette fresque a été reproduite sur la couverture du catalogue 2015.



### Foire de Caen « L'Histoire extraordinaire du Cirque »

Chaque année, la direction de l'entreprise invite ses collaborateurs ainsi que leurs conjoint et enfants, à un petit déjeuner à la Foire Internationale de Caen, suivi d'une visite privée de l'exposition. En 2014, cette manifestation a permis à plus de 460 personnes de découvrir l'univers du cirque.



## LEGALLAIS et la Normandie ont fêté la liberté



La commémoration du débarquement du 6 juin 1944 en Normandie a été un événement marquant et incontournable pour le territoire bas-normand. Il l'a été tout spécialement à l'occasion des anniversaires décennaux dont la résonance internationale a été particulièrement marquée.

Cette commémoration l'a été tout autant pour l'entreprise LEGALLAIS qui a fêté ses 125 ans d'existence. 125 ans marqués inévitablement par cet événement puisque l'entreprise fut elle-même bombardée dans la nuit du 7 au 8 juin 1944.

En mémoire de l'événement, **LEGALLAIS a édité un modèle illustré de carton.** 60 000 exemplaires de ce collector ont été adressés aux clients entre le 15 mai et 30 juin 2014.

Durant le printemps et l'été 2014, les yeux du monde étaient tournés vers la Normandie ; occasion de montrer au monde son dynamisme, ses atouts et sa volonté de construire l'avenir sans oublier l'histoire.

**Le 6 juin 2014**, 156 places ont été remises aux salariés pour leur permettre de visionner le court-métrage au format IMAX (image maximum) « D-Day, Normandie 1944 » en avant-première au Zénith de Caen (réalisation : Pascal Vuong).

## LA PROMOTION DE LA SANTÉ...

### Le sport au service de tous



Pour favoriser l'esprit d'équipe et promouvoir la santé et le bien-être, l'entreprise propose depuis 2011 à tous les salariés qui le désirent **des séances sportives**. Deux fois par semaine, des coachs sportifs professionnels organisent sur le lieu de travail des cours de fitness, de renforcement musculaire, de la marche sportive et des séances de course. Une séance exceptionnelle a d'ailleurs été organisée avec les joueuses de l'équipe de rugby de l'Ovalie Caennaise.

Pour favoriser l'esprit d'équipe et promouvoir la santé et le bien-être, l'entreprise propose depuis 2011 à tous les salariés qui le désirent **des séances sportives**. Deux fois par semaine, des coachs sportifs professionnels organisent sur le



Dans le cadre de son **partenariat avec l'équipe de basket du Caen Basket Calvados (CBC)**, LEGALLAIS met à la disposition de ses salariés des places pour les matchs se déroulant à Caen. De même, lors de **l'Open de tennis de Caen**, des places ont été remises aux salariés pour leur permettre d'assister aux matchs.



Enfin, LEGALLAIS a une nouvelle fois participé en 2014 au **tournoi de football inter-entreprises** organisé par l'USO Mondeville (Calvados). L'équipe LEGALLAIS a terminé 2<sup>ème</sup> du tournoi.

### Ventes de légumes bio au siège social



La Fondation d'entreprise LEGALLAIS soutient depuis plusieurs années Antonin Gourdeau, jeune maraîcher bio en vente directe à la ferme et en AMAP dans la région de Caen.

Durant l'été 2014, il est venu vendre ses légumes aux salariés de LEGALLAIS sur le parking du siège social.

### Don du sang

Les besoins en produits sanguins sont en augmentation constante. Après une longue période de diminution des besoins en produits sanguins labiles, la situation s'est inversée depuis 2001. Les besoins augmentent de manière forte, sur un rythme de 1 à 3 % par an.



Plus de 90 salariés ont participé à plusieurs journées organisées par l'Établissement Français du Sang (EFS) au sein de l'entreprise.

### Vaccination antigrippale

Pour se protéger soi-même mais aussi pour protéger les autres, plus de 60 salariés volontaires ont été vaccinés contre la grippe, dans une campagne de vaccination antigrippale organisée en collaboration avec la Médecine du Travail.



# Actions réalisées par la Fondation d'entreprise LEGALLAIS



*« Le Conseil d'Administration de la Fondation LEGALLAIS s'engage pour accompagner des projets qui permettent la promotion des Droits de l'Homme. »*

*Notre Fondation est ainsi soucieuse d'accorder des aides à des actions qui soutiennent concrètement deux axes essentiels à nos yeux : d'une part l'accès au logement et à l'éducation des populations très fragiles et d'autre part la réinsertion professionnelle, notamment par l'apprentissage. Ces deux domaines sont pour nous absolument essentiels pour faire face aux évolutions profondes du monde d'aujourd'hui.*

*« L'ignorance est la nuit qui commence l'abîme » écrivait Victor Hugo ; à son niveau la Fondation LEGALLAIS veut agir pour ce droit à l'éducation, droit fondamental de l'Homme, indispensable pour assurer l'avenir de chacun. »*

Jean-Pierre Crignon, Président de la Fondation d'entreprise LEGALLAIS



Créée en 2010, la Fondation d'entreprise accompagne des projets relatifs à l'hébergement social, la transmission des savoir-faire artisanaux, l'insertion professionnelle, l'aide éducative des populations défavorisées et la protection de l'environnement.

Elle est signataire de la Charte du Mécénat afin de montrer son engagement pour une relation de confiance dans le respect mutuel et des devoirs réciproques.



**En cinq ans, la Fondation d'entreprise a apporté un financement de près de 500 K€ à une centaine de projets en Normandie, en France et dans le monde.**

Les salariés et les retraités de l'entreprise se mobilisent régulièrement pour accompagner les associations qui œuvrent au quotidien dans le but d'améliorer le sort des plus démunis. Ils permettent ainsi à des personnes en situation difficile de retrouver dignité et fierté grâce à l'attribution d'un logement décent et grâce à des parcours d'intégration professionnelle.



Crédit photo : ACTA VISTA – Sanary-sur-mer (83)  
Restauration du Fort de la Crède



Crédit photo : Les Compagnons de Walsler – Nancy (54) – Aide matériel fournie aux menuisiers ébénistes en apprentissage participant aux Olympiades des métiers

Pour en savoir plus sur les actions de la Fondation, consultez le site :

[www.fondation-legallais.org](http://www.fondation-legallais.org)

ainsi que la page Facebook [www.facebook.com/Fondation-dentreprise-Legallais](https://www.facebook.com/Fondation-dentreprise-Legallais).

Le rapport d'activités 2014 est disponible sur le site internet de la Fondation d'entreprise LEGALLAIS.



## II. Conditions de travail



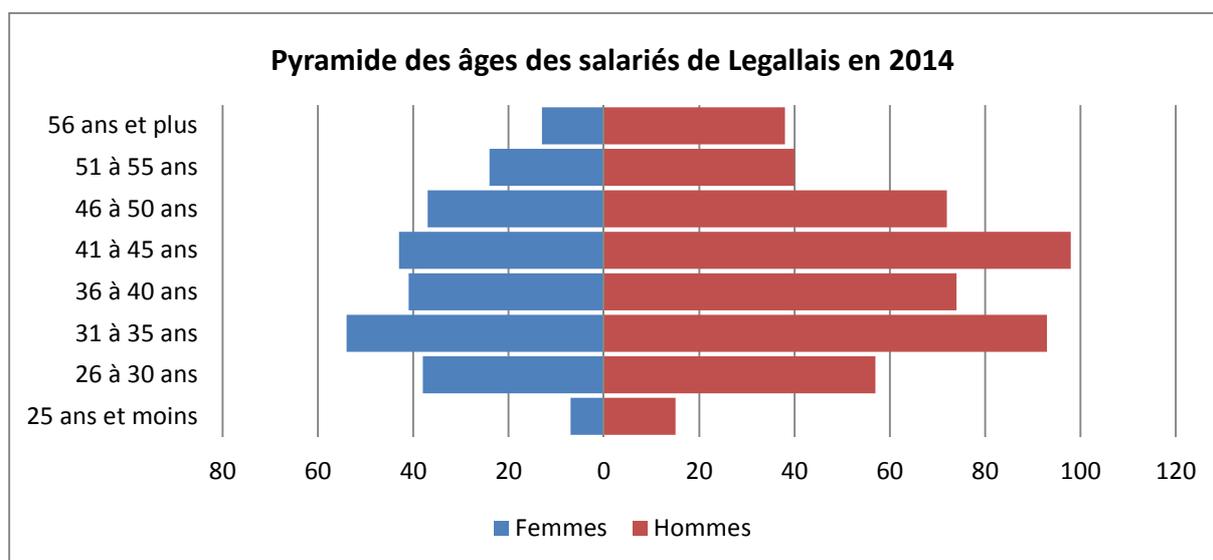
La Direction des Ressources Humaines

LEGALLAIS s'engage formellement à respecter la réglementation française en matière de droit du travail, avec une attention particulière à la lutte contre toute forme de discrimination, le refus du travail des enfants et du travail forcé ainsi que le respect des personnes et de leur santé au travail. L'entreprise s'attache à offrir à ses salariés des conditions de travail respectant leur intégrité physique et morale.

Les relations sociales avec les organes de représentation du personnel sont en place. Ces organes assurent une expression collective des salariés.

### PYRAMIDE DES ÂGES

La direction des ressources humaines apporte toute sa vigilance à la pyramide des âges afin d'assurer l'équilibre des générations, tout en formant les jeunes et en transmettant l'expérience des plus anciens. L'effectif au 31 décembre 2014 était de 744 salariés.



## EMBAUCHES

En 2014, 84 embauches ont été réalisées en contrat à durée indéterminée et 6 en contrat à durée déterminée. LEGALLAIS favorise les emplois stables. Les embauches de l'année 2014 répondent aux engagements pris lors des accords relatifs à l'égalité Hommes / Femmes et aux emplois seniors.

Sur 744 salariés, 37 ont des contrats à temps partiel, uniquement sur la base du volontariat.

## ABSENTÉISME

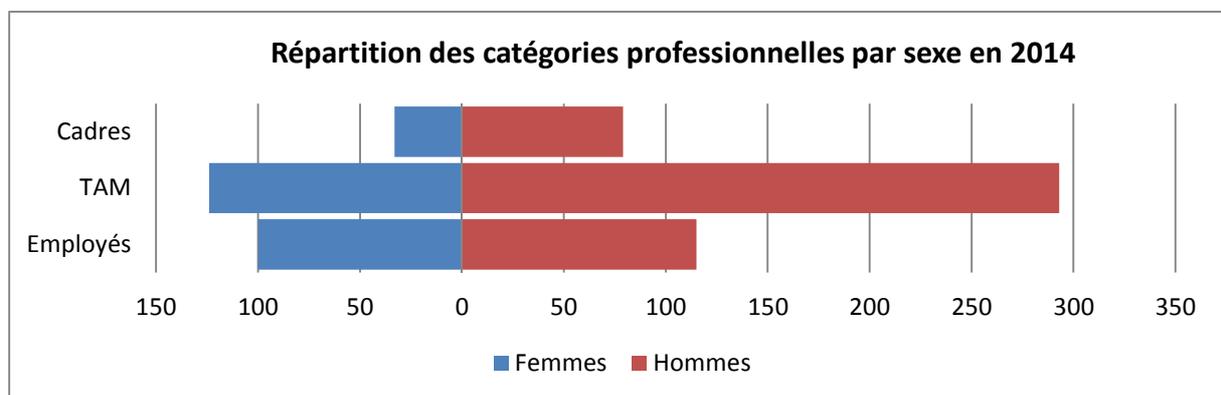
Le taux d'absentéisme 2014 est de 3,35 %.

## SÉCURITÉ DANS L'ENTREPRISE

Le taux de gravité et de fréquence des accidents du travail a été stable entre 2013 et 2014. Au cours des 8 premiers mois de l'année 2015, une baisse significative de 48 % des accidents a été constatée au centre logistique après la mise en place d'actions correctives et d'une importante campagne de sensibilisation.

## PARITÉ HOMMES / FEMMES

De manière globale, la population LEGALLAIS est constituée majoritairement d'hommes, les femmes représentant 34,54 % de la population totale. Conformément aux engagements pris dans l'accord égalité Hommes / Femmes, l'objectif fixé par l'entreprise et ses partenaires sociaux est d'atteindre 35 % de salariés femmes d'ici au 31 décembre 2015. La société LEGALLAIS s'est également engagée pour que cette proportion soit respectée pour les recrutements, la formation, les promotions et les augmentations salariales.



L'année 2014 a été marquée par la forte féminisation du Comité de Direction ; 43 % des cadres du Comité de Direction sont des femmes contre 11 % en 2013.



De gauche à droite :

Bénédicte Boscher, Directrice des Ressources Humaines.  
Philippe Nantermoz, Directeur Général.  
Loïc Adriaenssens, Directeur Commercial.  
Élisabeth Moll, Responsable Contrôle de Gestion.  
Patrick Sorin, Directeur des Achats.  
Jean-Baptiste Bodard, Directeur Marketing.  
Sandrine Graizon, Directrice Logistique.

## LA PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

Le centre logistique accueille un ESAT intégré ou Atelier protégé qui emploie 10 travailleurs handicapés. Ces personnes, managées par un éducateur spécialisé, sont en charge du reconditionnement de petits articles. Cet établissement atteint le quota de 6 % de travailleurs handicapés conformément à la réglementation française.

Le quota n'étant pas atteint au sein de son siège social, LEGALLAIS mène de nombreuses actions compensatrices :

- des « chèques emploi service universel handicap » d'une valeur de 500 € sont attribués chaque année, permettant aux salariés handicapés d'accéder à une vingtaine de services à la personne (par exemple : entretien des espaces verts, travaux ménagers, garde d'enfants, soutien scolaire...) ;
- accompagnement des personnes désireuses de déposer un dossier en reconnaissance de handicap afin d'en faciliter le traitement administratif ;
- les offres d'emploi et la politique de recrutement mettent en évidence la volonté forte de l'entreprise de donner leur chance aux personnes en situation de handicap ;
- les prestataires employant des personnes handicapées sont privilégiés lors des achats de fonctionnement (imprimerie, reconditionnement, prestations de service diverses...).

## LA FORMATION

En 2014, LEGALLAIS a consacré 2,95 % de sa masse salariale à la formation professionnelle de ses salariés. Cela va bien au-delà de l'obligation légale. La formation est un axe prioritaire de la politique des Ressources Humaines.

Chaque nouvel entrant dans l'entreprise bénéficie **d'un parcours d'intégration** au cours duquel il découvre chaque direction de l'entreprise, le fonctionnement de chaque service, la démarche qualité, la stratégie de développement durable.

Par ailleurs, les **demandes de formation individuelles**, telles que les bilans de compétences et les congés individuels de formation, sont systématiquement étudiées afin de participer à l'évolution de chaque salarié.

Les formations sont adaptées au métier et aux besoins de chacun. Lors des échanges individuels sur la performance, les salariés peuvent chaque année émettre leurs souhaits en termes de formations et d'évolution de carrière.

## LA SENSIBILISATION DES MANAGERS

Les managers sont sensibilisés à l'ensemble des valeurs de l'entreprise, dès leur intégration.

Ils s'engagent à travers la « charte du manager », tant vis-à-vis de l'entreprise que de leur équipe. Cette charte constitue un avenant à leur contrat de travail et vise un **management participatif, respectueux des personnes et de l'environnement**.

## LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

**Le comité « Bien-Vivre au Travail »**, composé de salariés, de la Direction des Ressources Humaines et de membres des CHSCT (Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail) a pour principales missions :

- de remonter d'une manière efficace des informations touchant le personnel de l'entreprise
- de piloter le baromètre annuel
- d'apporter des pistes d'améliorations

C'est dans ce cadre que le comité a décidé de mettre en place le partenariat avec **l'Institut d'Accompagnement Psychologique et de Ressources**.

Créé en 2000, l'Institut d'Accompagnement Psychologique et de Ressources (IAPR) occupe une place centrale dans les domaines de la **prévention des risques et des troubles psychosociaux**. L'institut s'appuie sur une équipe de près de 30 psychologues cliniciens confirmés et sur un réseau national de 380 psychologues.

Afin d'offrir une aide ponctuelle aux salariés en situation de souffrance professionnelle ou personnelle, un numéro vert ELP (Échange Libre des difficultés Professionnelles ou personnelles) a été mis en place depuis plusieurs années. Le salarié a la possibilité de s'entretenir avec un psychologue extérieur à l'entreprise, en toute confidentialité.



Cet outil n'exclut en aucune façon le dialogue direct et la communication avec les managers qui se doivent d'être à l'écoute des membres de leur équipe.

## LE BAROMÈTRE SOCIAL

**Le Baromètre « LEGALLAIS à votre écoute »** est un outil de mesure, véritable indicateur du climat social de l'entreprise et du niveau de satisfaction des personnes qui y travaillent. Diffusé tous les deux ans à chaque salarié, c'est un questionnaire anonyme et rapide autour de la vision des salariés concernant l'entreprise, la satisfaction professionnelle, les relations avec les collègues et les managers, la communication et le ressenti sur l'avenir de l'entreprise. Il permet ainsi de **mesurer le climat social et de déterminer des axes d'amélioration qui sont mis en place et suivis par le Comité Bien-Vivre au Travail.**

Lors de la dernière enquête, 63 % des collaborateurs se sont exprimés. 70 % d'entre eux se déclaraient satisfaits de leurs conditions de travail.

Le prochain baromètre social aura lieu fin 2015.



### III. Respect de l'environnement



« Associer tous les salariés aux actions de protection de l'environnement permet une réelle prise de conscience collective. C'est grâce à cela que tous les sites, quelle que soit leur taille, ont été certifiés ISO14001. Cette certification garantit la mise en œuvre d'un système d'amélioration continue permettant de diminuer de façon significative les impacts négatifs de l'activité sur l'environnement. Parallèlement, tous les sites sont certifiés selon la norme qualité ISO 9001. »

Brigitte Delord, Directrice Qualité et Développement Durable  
Christophe Boulay, Responsable QSE Logistique.



L'équipe des auditeurs internes Qualité et Environnement



L'équipe du Service Environnement de Travail

## INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

Le centre logistique est concerné par plusieurs rubriques de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

- 2910 A 2 : chaufferie
- 2925 : atelier de charge
- 4422 2 : stockage de peroxydes organiques type E et F

**Les installations sont conformes à la réglementation et ont été déclarées auprès de la Préfecture du Calvados.** Elles sont régulièrement contrôlées et offrent une protection optimum contre le risque d'incendie, d'explosion et de pollutions accidentelles des sols, de l'eau et de l'air.

### PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ



Les entreprises sont de plus en plus sollicitées pour prendre en compte la biodiversité sur les sites qu'elles occupent. Le centre logistique, agrandi en 2012, a bénéficié d'un prêt éco-conditionné de la Région Basse-Normandie et du Département du Calvados. En contrepartie, **des actions ont été menées afin de favoriser le retour de la biodiversité à la fin du chantier.**

Depuis plusieurs années, **l'entretien des espaces verts est réalisé de façon à diminuer l'impact sur l'environnement** : interdiction des herbicides, limitation des tontes, mulching (le principe du mulching, lors de la tonte, permet à l'herbe d'être broyée en fines particules grâce à la lame de la tondeuse, pour être déposées sur le gazon et ainsi fertiliser le sol).

Parallèlement, LEGALLAIS a pris contact avec la société SOLVEG, acteur engagé de la gestion des espaces verts, afin de **favoriser le développement de la biodiversité et restaurer les équilibres écologiques sur le site.**



Sur les talus autour des parkings, des essences régionales ont été plantées. 6 000 m<sup>2</sup> de prairie ont été semés sur les terrains des façades Est et Sud. Cette prairie, fauchée une fois par an, ne nécessite pas d'entretien comme les pelouses. Elle favorise le retour des insectes, notamment les abeilles qui viennent butiner les fleurs qui constituent 60 % de la prairie. Les 40 % restant sont des graminées dont les oiseaux sont friands.

Autour des bassins situés au fond du terrain, un entretien est prévu une fois par an avec broyage des végétaux sur place. Les bordures gravillonnées le long des façades sont désherbées manuellement afin de ne pas utiliser de produits phytosanitaires.

D'autres mesures ont été prises pour limiter l'impact de l'activité sur la biodiversité et pour sensibiliser les salariés :

- extinction des bâtiments la nuit pour éviter de perturber la faune nocturne et économiser l'énergie ;
- rapprochement de l'entreprise avec des associations environnementales ;
- communications diverses via l'intranet, le journal interne et les réseaux sociaux ;
- organisation de mini-conférences dans l'entreprise (jardinage écologique, abeilles, cultures bio...)

## STRATÉGIE TRANSPORT

### Transport vers les clients

**La surveillance des émissions de CO<sub>2</sub>** liées au transport des colis vers les clients permet des choix stratégiques en matière de sélection des transporteurs.

Pour les clients qui le souhaitent, le processus logistique inclut la possibilité de **livraisons groupées**. Cette option a été renforcée en 2014 notamment à travers des évolutions informatiques.

Par ailleurs, en cas de reliquats de commande, ceux-ci sont regroupés à chaque fois que possible avec les commandes passées dans les 5 jours suivants.

### Déplacement des salariés

L'entreprise a mis en place un « **plan de déplacement entreprise** » (PDE), signé avec VIACITÉS à Caen en 2009, permettant de diminuer les impacts environnementaux liés :

- aux déplacements domicile-travail des salariés,
- aux déplacements de la mi-journée,
- aux déplacements professionnels.

Le PDE a débouché sur deux politiques particulières :

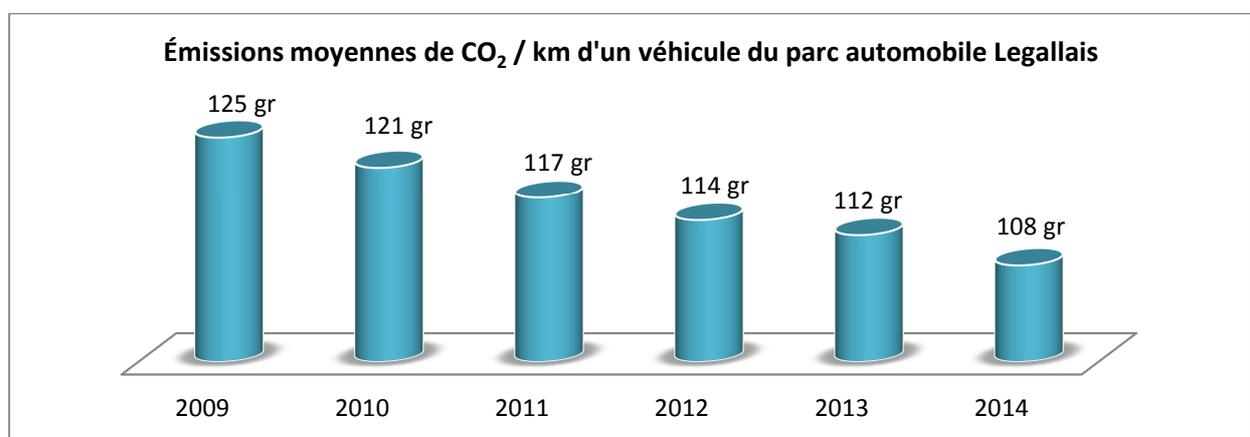
### 1/ La politique « déplacement »

Elle dicte des règles de réduction des déplacements professionnels (mise en place de téléconférences par exemple) et de changement d'habitude en termes de moyens de transport :

- utilisation préférentielle des transports en commun,
- base de covoiturage interne pour les déplacements entre les différents sites de l'entreprise,
- usage d'une base de covoiturage européenne : [www.blablacar.fr](http://www.blablacar.fr),
- mise à disposition de vélos sur différents sites pour les déplacements personnels ou professionnels des collaborateurs.

### 2/ La politique « véhicules »

Les véhicules attribués aux collaborateurs sont limités en termes d'émissions de CO<sub>2</sub>. Cette politique permet d'avoir un parc automobile consommant moins de carburant et moins émissif. Le graphique ci-dessous représente l'évolution des émissions moyennes de CO<sub>2</sub> / km d'un véhicule du parc automobile LEGALLAIS depuis 2009. En 6 ans, les émissions moyennes ont diminué de 13,6 %.



## **STRATÉGIE ÉNERGIE BÂTIMENTS**

Grâce à une meilleure gestion de l'éclairage et du chauffage, les consommations d'électricité et de gaz sont maîtrisées malgré l'augmentation des effectifs (régulation du chauffage, éclairages sur détecteurs de mouvement et/ou de luminosité...). L'analyse environnementale réalisée dans le cadre de la certification ISO14001 permet de suivre au plus près les consommations.

Tableau de l'évolution des consommations énergétiques  
au centre logistique (SASO)

| CONSO ANNUELLE D'ÉLECTRICITÉ (en kWh/m <sup>2</sup> )      |       |       |       |       |
|--|-------|-------|-------|-------|
| 2010   | 2011  | 2012  | 2013  | 2014  |
| 63,11  | 83,23 | 52,85 | 57,65 | 56,45 |
| CONSO ANNUELLE DE GAZ (en m <sup>3</sup> /m <sup>2</sup> ) |       |       |       |       |
| 2010   | 2011  | 2012  | 2013  | 2014  |
| 4,97   | 3,67  | 3,62  | 4,94  | 2,50  |

Tableau de l'évolution des consommations énergétiques  
au siège social (Bâtiment Citis 1)

| CONSO ANNUELLE D'ÉLECTRICITÉ (en kWh/m <sup>2</sup> )      |        |        |        |        |
|--|--------|--------|--------|--------|
| 2010   | 2011   | 2012   | 2013   | 2014   |
| 113,01   | 123,38 | 129,02 | 123,67 | 130,52 |
| CONSO ANNUELLE DE GAZ (en m <sup>3</sup> /m <sup>2</sup> ) |        |        |        |        |
| 2010   | 2011   | 2012   | 2013   | 2014   |
| 6,40   | 5,55   | 5,14   | 6,36   | 5,22   |

Tableau de l'évolution des consommations énergétiques  
au siège social (Bâtiment Citis 2 mis en service en mai 2012)

| CONSO ANNUELLE D'ÉLECTRICITÉ (en kWh/m <sup>2</sup> )      |       |
|--|-------|
| 2013   | 2014  |
| 56,12  | 60,44 |
| CONSO ANNUELLE DE GAZ (en m <sup>3</sup> /m <sup>2</sup> ) |       |
| 2013   | 2014  |
| 4,17   | 4,44  |

## PLAN DE RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'EAU

L'installation de robinetteries minutées et de chasses d'eau double bac contribue à la maîtrise des consommations d'eau dans les bâtiments. Des relevés mensuels des consommations permettent de détecter rapidement d'éventuelles fuites cachées.

L'entretien des espaces verts n'inclut aucune opération d'arrosage.

## INDICATEUR « LEGALLAIS CARBONE »

Cet indicateur permet de chiffrer les émissions de CO<sub>2</sub> dans trois domaines significatifs :

- le transport,
- les bâtiments,
- les consommables.

Les émissions sont ramenées à un taux de CO<sub>2</sub> par livraison client pour mettre les émissions en regard du niveau d'activité de l'entreprise. En 2014, les objectifs sont largement atteints et les résultats sont améliorés par rapport à 2013 : les émissions « carbone » par livraison client sont en baisse de 5,5 % (4,76 KgC contre 5,04 KgC).

Globalement les émissions ont augmenté de 1,67 %, mais bien moins que le volume d'affaires qui lui a progressé de près de 5,9 %. Ci-dessous le détail par type d'émission :

**Les émissions indirectes sont en hausse (+2,9 %).** Les trois postes ayant inscrit les plus fortes progressions sont :

- les achats de consommables et fournitures en raison de l'augmentation de l'activité de LEGALLAIS ;
- les déplacements clients vers les points de vente avec l'ouverture d'un point de vente supplémentaire en 2014 à Paris ;
- le transport de marchandises en amont notamment en raison de l'élargissement de l'offre commerciale par l'adjonction de la gamme électricité.

**Les émissions directes sont en baisse de 5,1 % :** cette baisse significative est directement liée à la diminution de la consommation de gaz, suite à un hiver plus doux, mais surtout grâce à la réduction de la puissance de la chaudière du centre logistique.

## EN ROUTE VERS LE « ZERO WASTE» !

Apparu en Californie en 1970, le **concept international « Zéro déchets »** repose sur la volonté de diminuer le gaspillage en réduisant les déchets et en favorisant le réemploi ou le recyclage. Voilà 5 ans que LEGALLAIS s'est engagé dans cette démarche qui a permis d'atteindre **un taux de revalorisation de 89,76 % des déchets sur le centre logistique en 2014.**

De nouvelles actions en 2015 devraient permettre de réduire encore la part des déchets envoyés à l'incinération ou à l'enfouissement, notamment par le tri des DIB<sup>(1)</sup> par le prestataire déchets.

Globalement, c'est aujourd'hui une vingtaine de déchets différents qui sont triés et revalorisés. Les principaux déchets sont repris dans les tableaux ci-après.

|   |      | Type de déchets |                    |        |                  |        |           |      |                     | TOTAL  | TR <sup>(3)</sup> | Evolution du TR |
|---|------|-----------------|--------------------|--------|------------------|--------|-----------|------|---------------------|--------|-------------------|-----------------|
|   |      | Cartons         | DIB <sup>(1)</sup> | Papier | Plastique souple | Bois   | Ferraille | DEEE | ICPE <sup>(2)</sup> |        |                   |                 |
| ENLÈVEMENT DES DÉCHETS A SASO (en tonnes) | 2011 | 178,55          | 47,32              | 22,28  | 6,10             | 141,13 | 14,44     | 2,05 | 3,16                | 415,03 | 87,84%            | 3,34%           |
|   | 2012 | 160,80          | 44,48              | 22,04  | 10,08            | 151,10 | 23,04     | 1,78 | 4,32                | 417,64 | 88,31%            | 0,47%           |
|   | 2013 | 213,80          | 42,70              | 36,33  | 11,16            | 132,30 | 22,74     | 0,76 | 3,10                | 462,89 | 90,10%            | 1,79%           |
|   | 2014 | 236,40          | 51,11              | 55,18  | 15,14            | 151,56 | 24,80     | 5,19 | 4,11                | 543,48 | 89,76%            | -0,34%          |
| <b>Objectif TR 2015</b>                   |      |                 |                    |        |                  |        |           |      |                     |        | <b>90%</b>        |                 |

| RECUPÉRATION DES PILES ET BATTERIES USAGÉES sur tous les sites (poids net, en kg) | 2011 | 246 |
|---|------|-----|
|   | 2012 | 280 |
|   | 2013 | 190 |
|   | 2014 | 396 |

- (1) Déchet industriel banal
- (2) Déchet dangereux
- (3) Taux de recyclage ou de revalorisation

**À noter qu'en 10 ans, LEGALLAIS a divisé par 10 le coût de ses déchets en associant l'ensemble de ses salariés à une politique volontariste de tri, de réemploi et de revalorisation.**

Parallèlement, la Fondation d'entreprise LEGALLAIS soutient plusieurs initiatives citoyennes favorisant l'allongement du cycle de vie des produits, le réemploi et le recyclage : Ressourcerie Le Tremplin en Ardèche, La Chiffo (collecte, valorisation et vente de textiles) à Caen, Recyclerie du vignoble nantais,

Association Rejoué à Paris (collecte, tri, nettoyage écologique, reconstitution, assemblage et vente de jouets ayant déjà servi)... La Fondation participe également à des braderies permettant de vendre au profit d'associations les produits en fin de série de l'entreprise.

## CONSOMMATION DE PAPIER

### CENTRE LOGISTIQUE

| CONSO ANNUELLE PAPIER BLANC<br>(en ramettes) |       |       |       |       |
|--|-------|-------|-------|-------|
|  | 2011  | 2012  | 2013* | 2014* |
| A4   | 1 730 | 2 640 | 3 120 | 3 605 |
| A5   | 1360  | 1 200 | 1 200 | 2 000 |

\*La forte augmentation de papier A4 à partir de 2013 s'explique par le passage de l'impression des bons de livraison sur du papier à entête vers du papier blanc.

### SIÈGE SOCIAL / points de vente / itinérants

| CONSO ANNUELLE PAPIER BLANC<br>(en ramettes) |       |       |       |       |
|--|-------|-------|-------|-------|
|  | 2011  | 2012  | 2013  | 2014* |
| A4   | 3 989 | 3 344 | 3 254 | 2 715 |

\*La baisse de la consommation de papier entre 2013 et 2014 s'explique par l'impression des factures en un seul exemplaire au lieu de 2.

**Après plusieurs années de baisse importante de la consommation de papier,** l'année 2014 a permis encore une baisse de 0,8 % alors que le chiffre d'affaires a progressé de 5,9 %.

La part belle est faite au papier 60 gr FSC qui représente 83,3 % du papier consommé. Le papier 80 gr encore utilisé l'est pour des raisons techniques ; ce papier est également un papier issu de forêts éco-gérées.

**LEGALLAIS verse sa contribution à l'éco-organisme ECOFOLIO** tous les ans afin de financer le recyclage des papiers par les collectivités locales.

## POLITIQUE « EMBALLAGES »

### Optimisation des emballages des fournisseurs

Un système d'alerte est en place en réception marchandises ; celle-ci active une demande d'amélioration auprès des fournisseurs dès lors qu'un suremballage est détecté.

## Réutilisation des emballages des fournisseurs

Dans la mesure du possible, les emballages des fournisseurs sont réutilisés ; ainsi depuis plusieurs années un grand nombre de références sont expédiées sans emballage supplémentaire. Elles étaient au nombre de 4 180 en 2014.

D'autres emballages sont conservés pour être réutilisés et des cartons sont broyés pour servir de calage.

## Suppression des chips en polystyrène

Une action a été menée auprès des fournisseurs pour les inciter à abandonner les chips en polystyrène en tant que moyen de calage. Les fournisseurs sont invités à les remplacer par un calage biodégradable ou recyclable.

## Cartons LEGALLAIS

Les produits sont expédiés dans des **cartons fabriqués à partir de 100 % de fibres recyclées**. Ils sont également recyclables et réutilisables.

Depuis août 2015, **la taille des cartons est adaptée automatiquement au volume transporté** permettant ainsi d'optimiser le remplissage des camions et de supprimer le calage en plastique qui était utilisé précédemment.

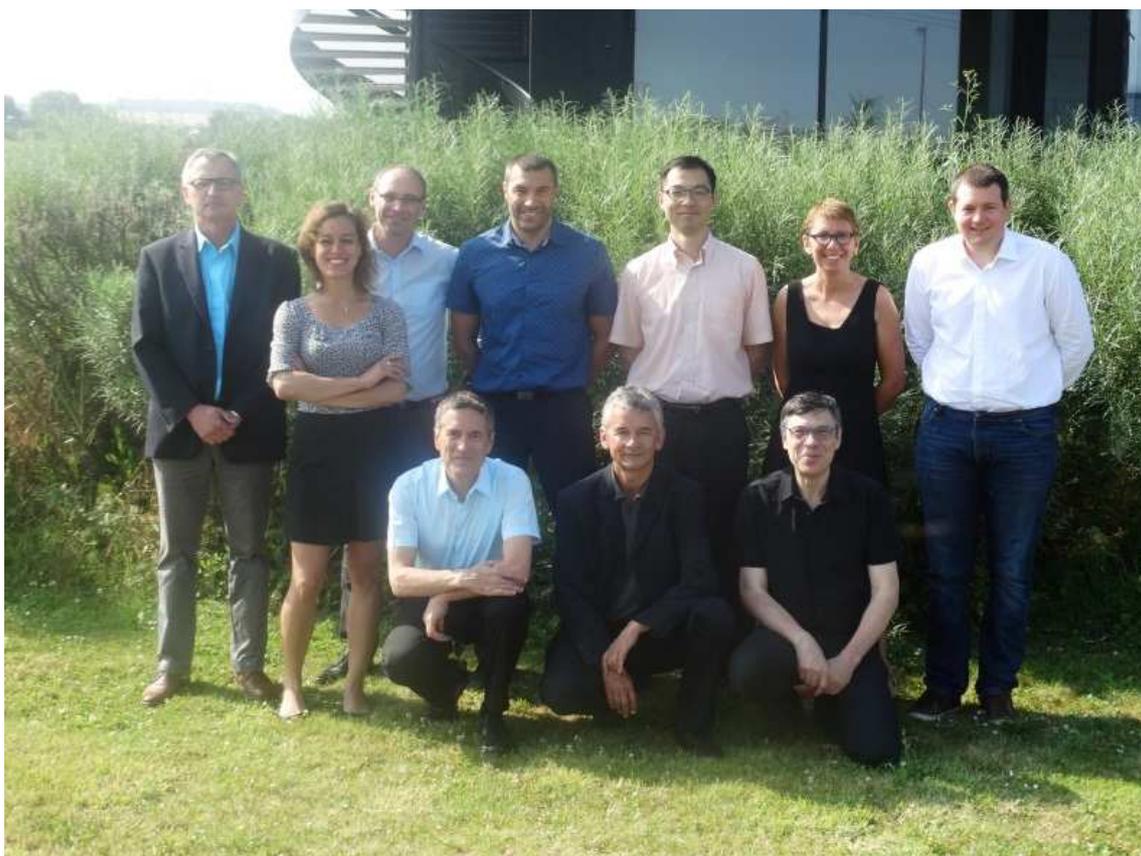


## IV. Achats responsables et lutte contre la corruption

*« La corruption est un phénomène social, politique et économique complexe, qui touche toutes les entreprises. Elle a un impact important dans le développement économique de tous les acteurs... Les fournisseurs de l'entreprise, comme tous les partenaires, doivent mener leurs activités conformément aux principes et aux règlements applicables en matière de concurrence et d'interdiction de la corruption sous toutes ses formes.*

*Exiger la transparence et la loyauté au cœur des relations avec les fournisseurs nous semble primordial. La responsabilité de toute entreprise est de favoriser des relations équilibrées avec ses partenaires, comme le préconise la « Charte Relation Fournisseurs Responsable ».*

Patrick Sorin, Directeur des Achats



La Direction des Achats à Saint-André-sur-Orne (centre logistique)

## Évolution de l'offre commerciale

Depuis 2009, LEGALLAIS a favorisé **une offre de produits plus respectueux de la santé et de l'environnement**. Le catalogue 2013 comportait 1 699 produits responsables ; leur nombre est passé à 2 144 en 2014. Ces produits éco-sociaux responsables sont identifiés dans le catalogue et sur le site internet à l'aide **du pictogramme « Achetons durable »**. Ces produits sont qualifiés par AFNOR SOLUTION ACHATS au travers de questionnaires relatifs aux matières premières utilisées, au cycle de vie et aux conditions sociales de fabrication.



## Achats de fonctionnement

Les personnes en charge des achats de fonctionnement de l'entreprise sont incitées à approvisionner des produits plus vertueux, notamment en privilégiant les produits recyclés, éco-labellisés, recyclables ou économes en énergie.

## Achats éthiques

Les acheteurs sont encouragés à mettre en place des partenariats équilibrés avec les fournisseurs en instaurant des relations de confiance. Ils doivent tenir compte du coût global d'un achat : prix d'acquisition, coûts logistiques, coûts de non qualité, risque de perte d'image, risque financier, risque pénal, impact environnemental...

De même, un annuaire des établissements pour personnes en situation de handicap est disponible pour faciliter les commandes d'achats vers ces structures.

## Trophée environnement LEGALLAIS

Depuis 2007, le **« trophée de l'environnement »** est attribué aux fournisseurs permettant l'évolution de l'offre commerciale vers des produits plus respectueux. Dans le catalogue 2014, c'est l'entreprise SIDAMO qui s'est vue récompensée pour son disque à lamelles en fibres de chanvre.

## Charte de l'acheteur responsable

Les acheteurs LEGALLAIS, formés à l'achat responsable, s'engagent en signant la charte de l'acheteur responsable, véritable reflet de la politique d'achats de l'entreprise. Elle inclut notamment la lutte contre la corruption, le parfait respect de la loi LME et de façon plus générale les principes de l'ISO26000 relatif à l'éthique des affaires.

# Charte de l'acheteur responsable Legallais

## Intégrer

La  
problématique  
sociétale

La  
problématique  
environnementale

## Formaliser

La  
relation  
avec les fournisseurs

**Assurer une équité financière vis-à-vis des fournisseurs** dans le parfait respect de la loi LME.

**Favoriser la collaboration avec les fournisseurs stratégiques** en instaurant une relation partenariale forte.

**Réduire les risques de dépendances réciproques entre la société et les fournisseurs** en veillant à l'équilibre des échanges commerciaux par anticipation des besoins, y compris les changements brutaux de volumes.

**Etablir une relation de confiance et de transparence** basée sur les principes de la norme ISO 26000.

**Partager avec les partenaires les valeurs de Legallais** telles que stipulées dans la politique Qualité/Développement Durable et dans le Pacte mondial de l'ONU.

**Apprécier le Coût global de l'achat** en prenant en compte l'ensemble des coûts :

- Prix d'acquisition
- Coûts logistiques
- Coût de non qualité
- Risque de perte d'image
- Risque financier
- Risque pénal

**Veiller à la responsabilité territoriale de son entreprise** en mettant en place des relations de partenariat visant à contribuer au développement de l'activité économique des territoires régionaux, nationaux et européens.

**S'assurer que le fournisseur respecte les bonnes pratiques et les réglementations en vigueur.**

**Identifier l'impact environnemental des produits**

- Utilisation des matières premières
- Cycle de vie des produits ou services
- Recyclage
- Consommation énergétique

En favorisant les produits ou services issus de l'écoconception.

En sensibilisant les fournisseurs aux problématiques de Développement Durable.

**Adopter une conduite exemplaire**

- Respect de la politique qualité et de la charte environnementale
- Respect des procédures internes
- Force de propositions vers de nouveaux comportements plus respectueux de l'environnement

**Assurer les conditions générales d'échanges**

- Procédure de sélection : administrative, logistique, commerciale et financière
- Procédure d'évaluation : performances des fournisseurs
- Engagement par la signature de la charte fournisseur et éventuellement du plan d'affaires

## Charte Fournisseurs

**Les fournisseurs quant à eux s'engagent également au travers de la « charte fournisseur » sur le respect des personnes et de l'environnement, le respect des conditions de travail (avec une attention particulière sur le travail des enfants et le travail forcé) et la lutte contre les sollicitations illégales.**

*« Le fournisseur conduit ses activités conformément aux principes et aux règlements applicables en matière de concurrence et d'interdiction de la corruption sous toutes ses formes.*

*Le fournisseur s'interdit de proposer ou d'offrir à tout collaborateur de la société LEGALLAIS, tout cadeau, invitation, acte de complaisance, faveur ou tout autre avantage pour lui ou ses proches susceptibles de corrompre, d'influencer ou d'entraver l'intégrité, l'indépendance de jugement ou l'objectivité dudit collaborateur dans ses relations avec le fournisseur ».*

## Évaluation des fournisseurs

**Les fournisseurs sont évalués annuellement**, non seulement en termes de critères qualitatifs mais également au regard de leur politique de responsabilité sociétale. Un partenariat a été signé en ce sens avec AFNOR SOLUTION ACHATS pour une évaluation RSE en ligne, à l'aide d'une plateforme informatique dédiée <https://www.acesia2.fr>

En novembre 2014, LEGALLAIS a convié ses principaux fournisseurs à une journée de découverte et de travail afin d'échanger sur les principes de la RSE.

La plateforme ACESIA permet également la publication des documents réglementaires des fournisseurs (liasse fiscale, attestation URSSAF, extraits K-bis, déclarations RoHS et REACH...) afin de s'assurer de leur conformité au regard des réglementations française et européenne.



## Charte des prestataires de propreté

Au-delà des conditions de travail de ses salariés, **la direction LEGALLAIS a désiré s'impliquer dans l'amélioration des conditions de travail de ses prestataires.**

Le 2 décembre 2014, Philippe Casenave-Péré, président, a signé **la Charte pour le développement des prestations de propreté en journée.** LEGALLAIS s'est ainsi engagée dans une démarche de promotion et de mise en œuvre d'une organisation qui favorise le temps de travail en continu des agents de propreté, et la réalisation de leur prestation en journée. Cette action a permis de diminuer le travail à temps partiel subi, les horaires fractionnés et d'alléger les contraintes pour des salariés majoritairement féminins. Parallèlement, le fait de croiser ces agents de propreté a favorisé les échanges avec les salariés LEGALLAIS et a permis l'amélioration de la prestation.

**Charte pour le développement des prestations de propreté en journée.**

Action concrète de responsabilité sociale et d'intégration sociétale d'une profession, la réalisation des prestations de propreté en journée vise à diminuer le travail à temps partiel subi, les horaires fractionnés et alléger les contraintes pour des salariés majoritairement féminins. Au delà de l'acte technique, un acte de service aux occupants en journée participe à la revalorisation d'un métier et donc à terme en favorise son attractivité. Sa mise en place modifie en profondeur le regard des occupants/clients sur des professionnels à part entière. La démarche génère également une évolution vers une responsabilité environnementale partagée et permet une meilleure maîtrise des coûts associés.

Pour toutes ces raisons, la réalisation de prestations de propreté en journée s'intègre de fait dans une politique de développement durable faisant des acteurs d'aujourd'hui et de demain (les agents de propreté, le prestataire, le donneur d'ordre et ses salariés) les gagnants de cette évolution.

Nous adhérons au comité de suivi de la Charte, et nous engageons à lui rendre compte régulièrement de l'avancement de la démarche au sein de notre entité.

Charte signée à Paris le 2 décembre 2014

Pour : 

Pour le comité de suivi de la Charte :  
Le Président de la FEP Ouest



**FEP** Région Ouest  
Fédération des Entreprises de Propreté et Services Associés

Par ailleurs, les prestataires intervenant sur les différents sites sont informés des risques potentiels à l'aide d'un plan de prévention, dès lors qu'ils interviennent de façon récurrente, ou plus de 400 h / an ou bien lorsque des travaux dangereux sont prévus.

Tout est mis en œuvre pour diminuer ces risques, notamment au travers d'une concertation permanente entre les équipes des prestataires et celles de LEGALLAIS.

### Charte Relations Fournisseurs Responsable



En 2013, **LEGALLAIS a signé la Charte « Relations fournisseurs » responsable**, initiée par la Médiation Inter-Entreprises du Ministère de l'Économie. Cet engagement porte la volonté de l'entreprise de tisser des relations transparentes, équilibrées et pérennes avec ses fournisseurs et prestataires.

### Contrôle de la Direction Financière

La Direction Financière a mis en place un processus de contrôle interne rigoureux afin de s'assurer en permanence du respect de la réglementation et de la maîtrise des coûts.

Les comptes sont vérifiés et approuvés tous les ans par les commissaires aux comptes.

# CONCLUSION

Une démarche de Développement Durable doit se traduire par des résultats concrets pour asseoir sa crédibilité et montrer sa pertinence. La responsabilité sociétale doit s'exercer à tous les niveaux de l'entreprise et en collaboration avec l'ensemble des partenaires. Ce rapport est le reflet non exhaustif des actions réalisées et des améliorations obtenues tout au long de l'année 2014, grâce à l'implication de tous. Elles se poursuivent en 2015...

Une culture d'entreprise forte et un engagement de l'ensemble des collaborateurs sur des valeurs essentielles permettent à l'entreprise de déployer de façon concrète sa politique RSE. Pour cela, l'entreprise reste attentive aux bonnes pratiques émergentes afin de poursuivre son évolution vers un développement responsable.

Une politique de responsabilité sociétale ouvre de grandes perspectives d'amélioration. Les entreprises ont un rôle primordial à jouer pour entraîner nos sociétés vers des comportements plus responsables et éthiques. La RSE ne doit pas être perçue comme un amoncellement de contraintes mais au contraire comme une formidable opportunité.

LEGALLAIS, à son échelle, encourage toutes les bonnes pratiques et partage son expérience au travers de nombreuses structures associatives, professionnelles ou universitaires. Quelle que soit leur taille, toutes les entreprises peuvent agir. Les principes du Pacte Mondial de l'ONU et les préconisations de la norme ISO 26000 sont là pour les y aider.



# RAPPORT **2014** DÉVELOPPEMENT DURABLE

